



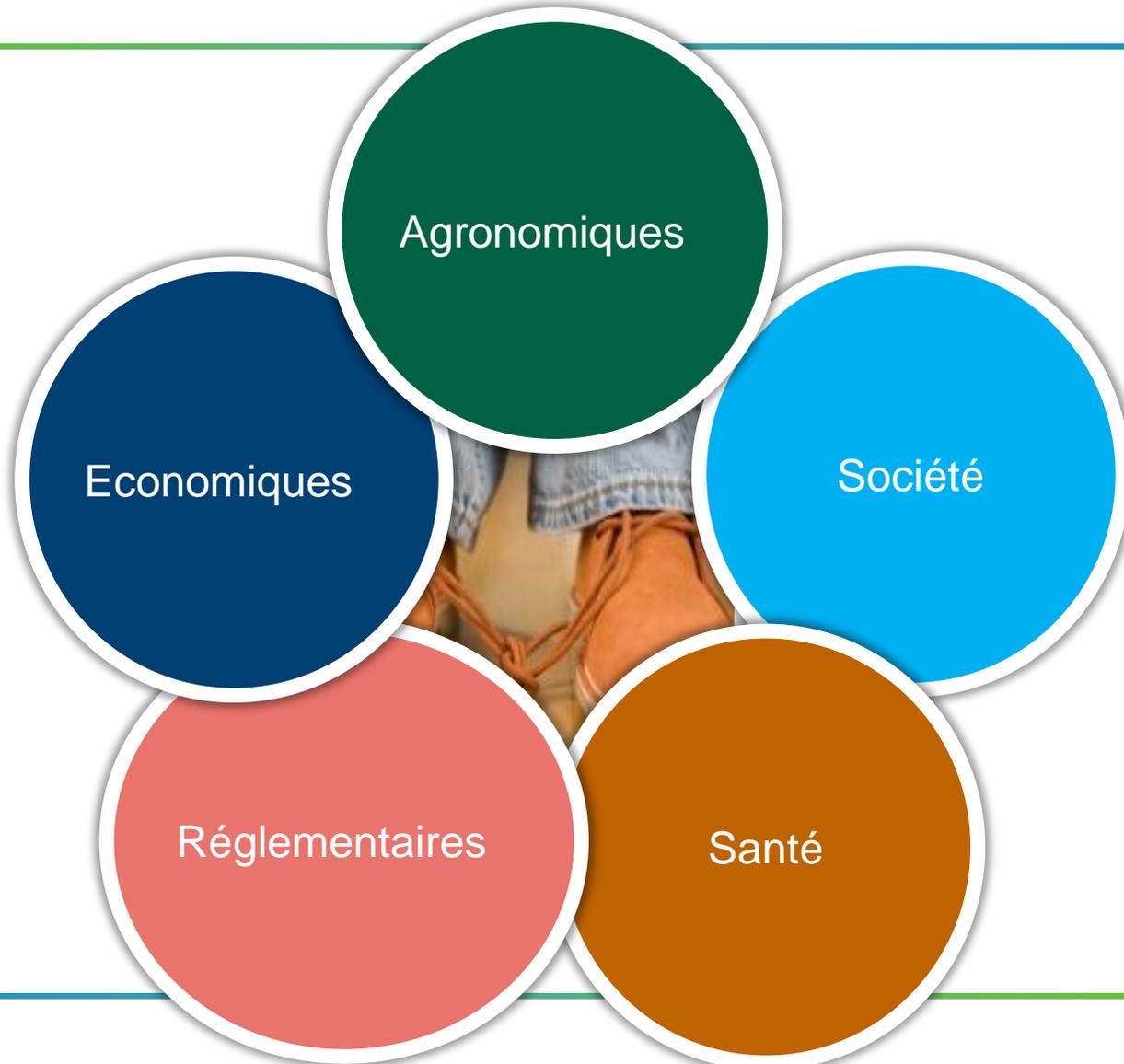
Science For A Better Life



Viticulture durable, innovation, gestion des contraintes : les clés pour exercer nos métiers

Bruno ZECH – Directeur Développement et Homologation

Viticulture : Les contraintes n'ont jamais été aussi présentes



Produits phytos : testés et approuvés !

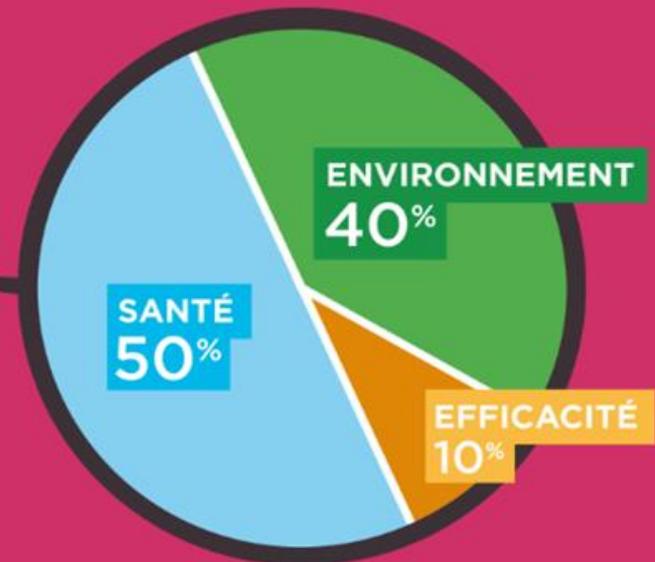
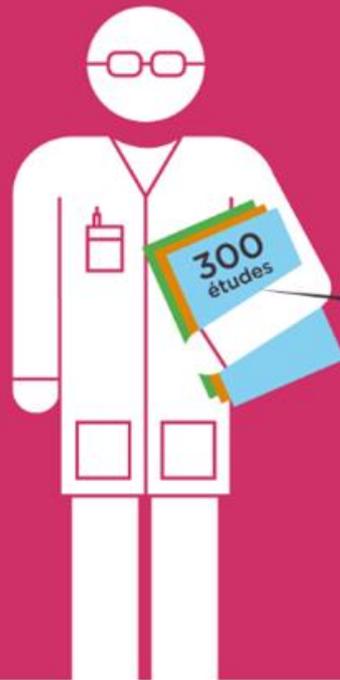
Une molécule validée sur 150 000



Avant d'être commercialisé, tout produit phyto (pesticide) fait l'objet d'une évaluation scientifique complète. Seule **1 molécule** sur près de 150 000 répond aux critères de mise sur le marché.

Produits phytos : une longue mise au point

1 molécule = 10 ans de recherche



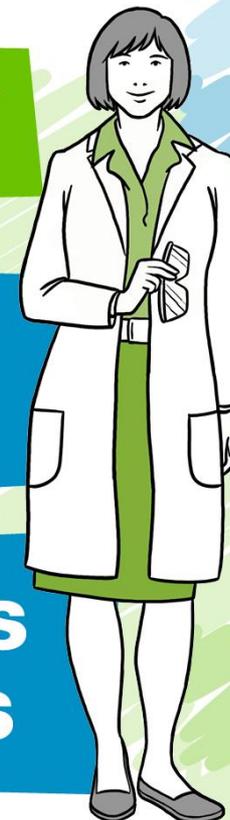
La mise sur le marché d'une molécule nécessite des moyens et du temps : environ **300 études** sont réalisées en l'espace de **10 ans**. Celles-ci évaluent les effets de la molécule sur la **santé (50%)** et l'**environnement (40%)**, ainsi que son **efficacité agronomique (10%)**.



Coût et durée nécessaires au développement d'un produit phytosanitaire

10 ans

200 millions d'euros



Des exigences réglementaires croissantes



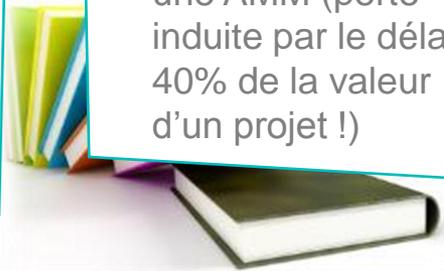
Dépenses de recherche et d'homologation croissante

- 
- ▶ Evolution du coût d'une spécialité (de la recherche jusqu'à obtention AMM) : +30% depuis 2008 + augmentation du nombre de refus d'AMM = +50% du coût d'une AMM
 - ▶ Nouveaux investissements importants pour limiter les restrictions d'usage des produits (ZNT, DVP, drainage, restrictions dans la rotation) : 1 produit = études spécifiques > 1mio €
- 

Investissement croissant dans les activités d'homologation et la défense des spécialités

- ▶ Défense des usages mineurs
- ▶ Activité de stewardship croissante : 2,5M€ / an (ex sur produit Gaucho : 3 ans de monitoring oiseaux, nouvelles études sol / abeilles / cultures suivantes + suivi de ruchers = plus d'1 mio €)
- ▶ Phytopharmacovigilance 0,2% du CA (0,1% biocontrôles)

Augmentation du délai d'obtention des AMM = de 1 à 3 ans

- 
- ▶ Impact direct sur l'innovation
 - ▶ Réduction de la durée d'exploitation sous protection brevet
 - ▶ 31 mois pour obtenir une AMM (perte induite par le délai = 40% de la valeur d'un projet !)

Circuit d'approbation et d'autorisation



Approbation
européenne
des
substances

Approbation
au
RCE
1107/2009

Substance de base **illimitée**

Substance à faible
risque **15 ans**

Substance active **5 ans à 15 ans**

Substance
candidate à
substitution **7 ans**



Autorisation
nationale
des
produits



Multiplicité des textes



Gestion du risque

DCE (2000/60/CE)
Biodiversité (92/43/CEE)
EPI (89/686/CEE)

Evaluation des risques

Autorisation (1107/2009/CE)
Classification (1272/2008)
LMR (396/2005)
AB (834/2007)

**Une mise
en marché
sous
influence**

Adaptations nationales

Lois Grenelle I et II
LAAF
Décrets
Stratégies et plans nationaux

Bonnes Pratiques

Utilisation durable (2009/128/CE)
Statistiques (1185/2009/CE)
Machines (2009/127/CE)

Des objectifs de protection renforcée



Surveillance du territoire

Post AMM

Phytopharmacovigilance

Supprimer le danger

Critères d'exclusion

Substitution

**Précaution
&
surveillance**

Révisions fréquentes

Durée d'approbation des SA

Revue scientifique

Evaluation des risques conservatrice

Conditions d'emploi détaillées

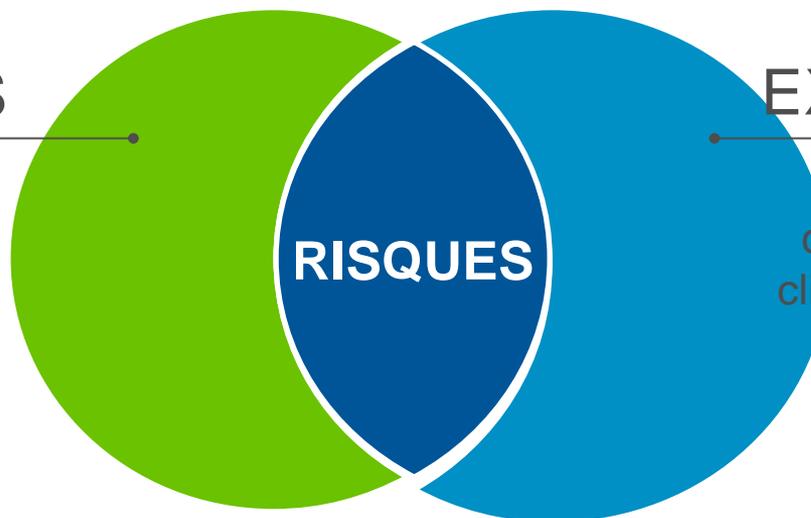
Evolution des exigences

Principe de l'évaluation du risque pour les produits phytopharmaceutiques



Identification
des
DANGERS

propriétés
toxicologiques
(mammifères,
oiseaux,
poissons,
arthropodes,
plantes...)



Mesure des
EXPOSITIONS

Système cultural,
conditions d'emploi,
climat, sol, niveau de
résidus dans les
denrées, régime
alimentaire,
concentrations
prévisibles dans
l'environnement,

Identification du danger et mesure des expositions

=

base de l'évaluation des risques

Et en plus : de gros facteurs de sécurité



Des normes de sécurité extrêmement élevées

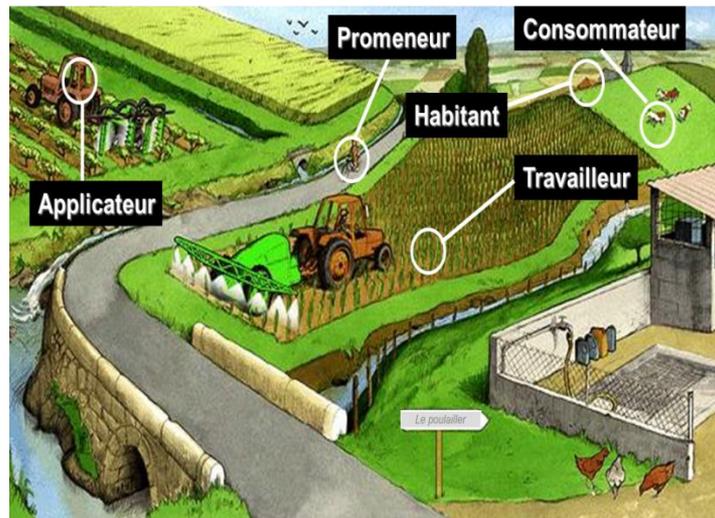
Distance de sécurité légale : 60 mètres à une vitesse de 120 km/h



Le facteur de sécurité légal de 100 s'appliquant aux résidus
de substances actives équivaldrait à une distance de sécurité de
6 000 mètres à une vitesse de 120 km/h

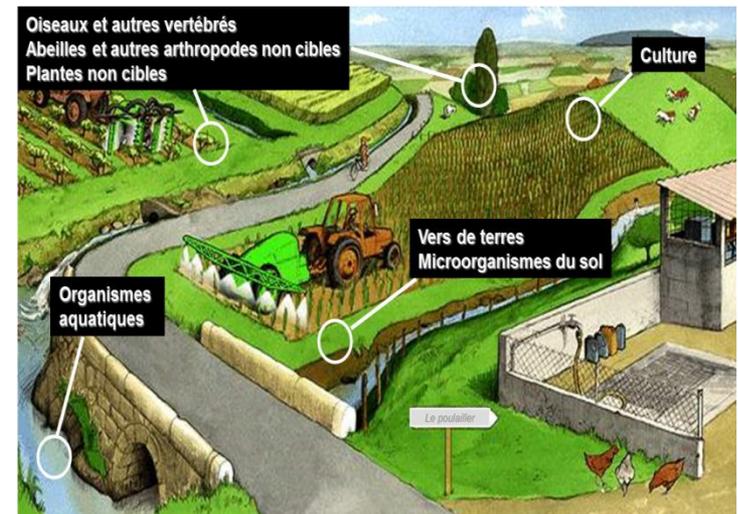


Risques pris en compte pour les produits phytopharmaceutiques

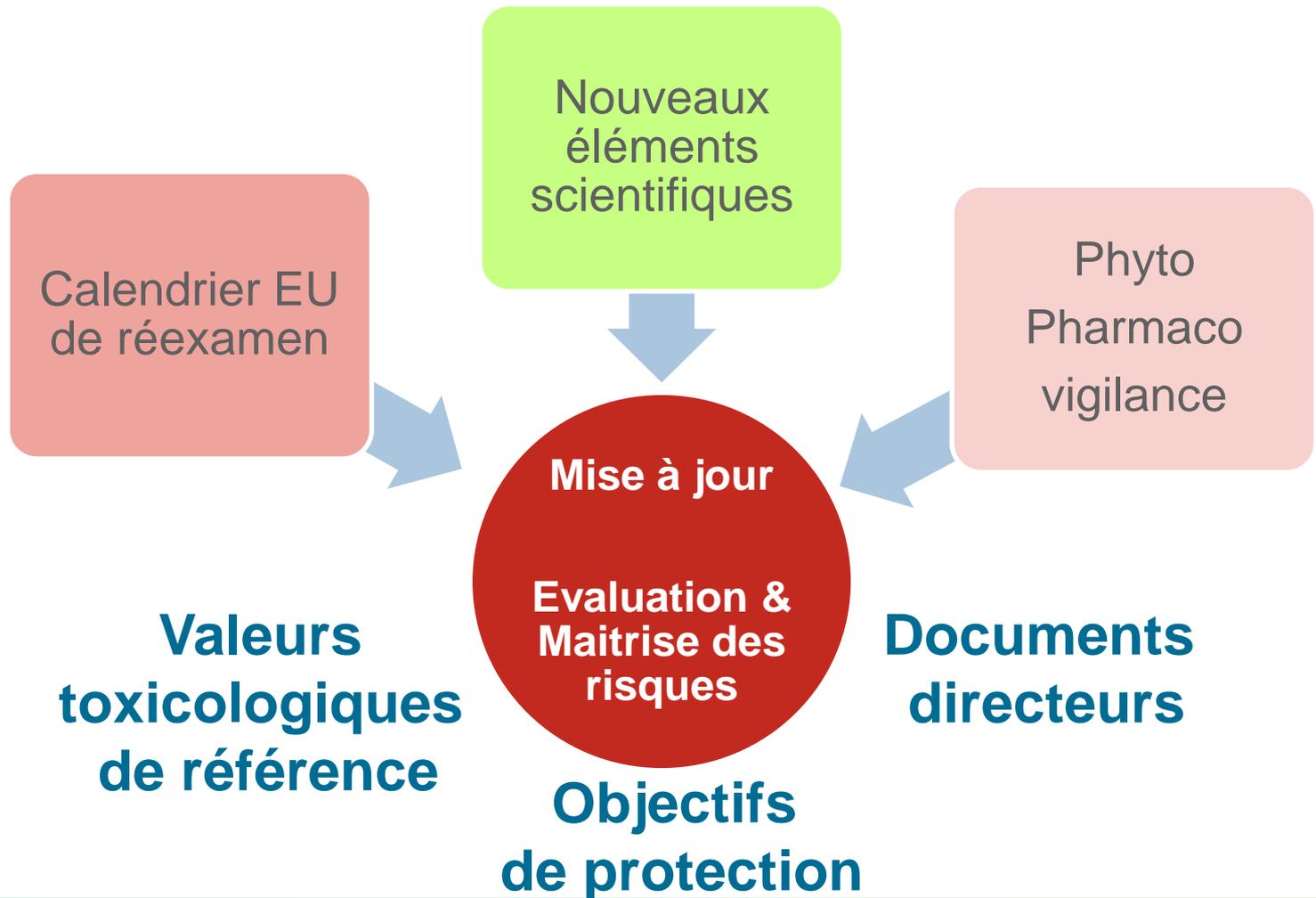


Evaluer la sécurité de l'utilisation vis-à-vis de la santé humaine

Evaluer la sécurité de l'utilisation vis-à-vis de l'environnement

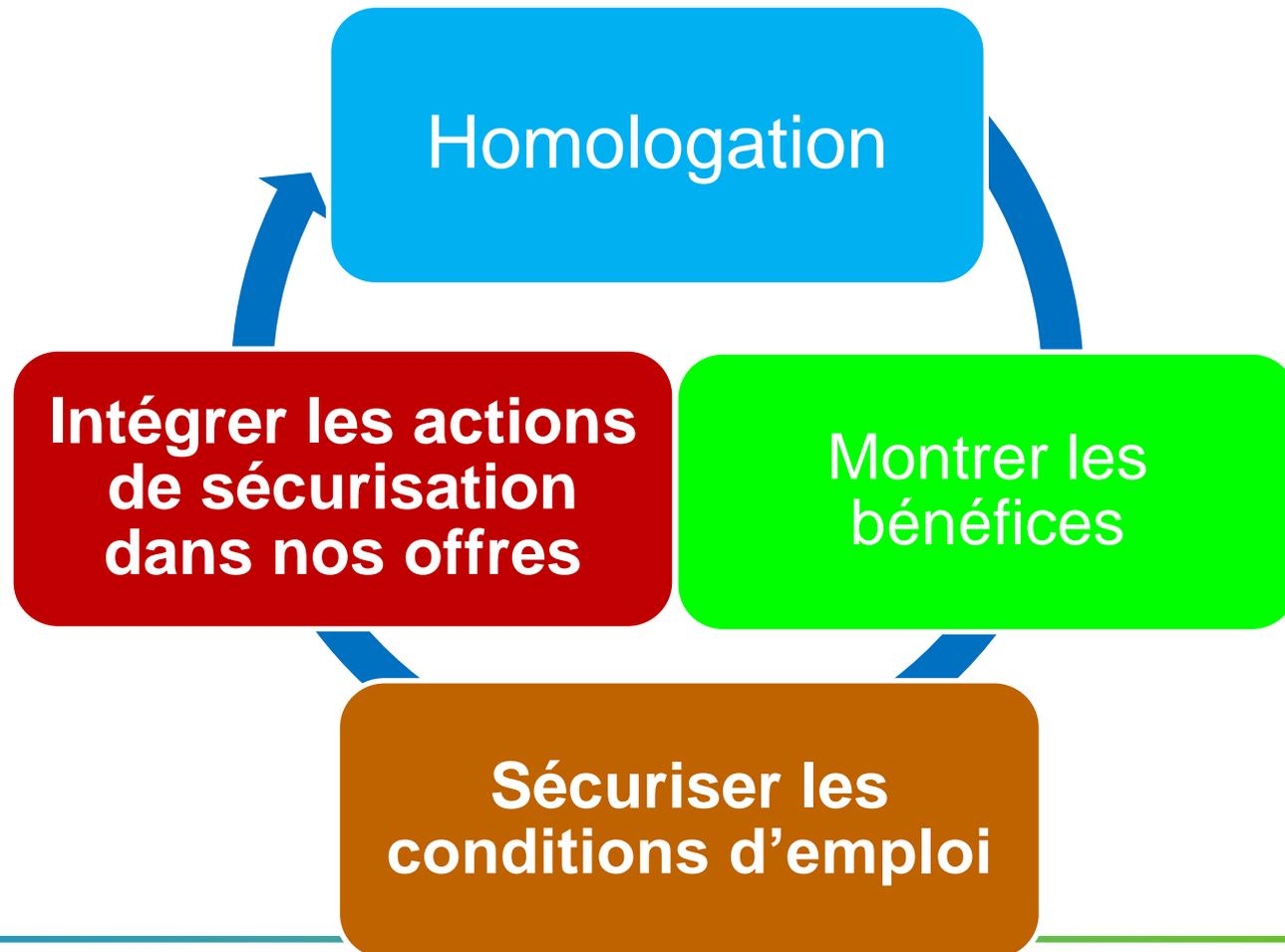


Mise à jour régulière de l'évaluation



Défendre notre permis d'exercer :

L'homologation des produits est à la base mais ne suffit plus





 Concrètement ?

Santé : Utilisateurs, Travailleurs, Promeneurs, Riverains, Consommateurs



Communication, Information, sensibilisation



easyFlow® :
le système de transfert **sûr, rapide et propre** du produit liquide vers le pulvérisateur



<http://www.bayer-agri.fr/articles/3451/nouveau-systeme-easyflow-pour-un-transfert-secure-du-bidon-au-pulverisateur/>

Techniques d'application : pulvérisation

Accompagner durablement les solutions de protection des plantes



Objectif : réduire la dérive



Riverains et voisinage



Protection des milieux
(eau , air sol, ...)



Consommateurs



Formation



Animation



6 fermes de références réparties sur le territoire

Stewardship en ACTIONS




LES FERMES DE RÉFÉRENCES BAYER PARTAGER DES INITIATIVES POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET COMPÉTITIVE

Ce réseau est constitué de 6 exploitations agricoles réparties dans toute la France. Chaque agriculteur est accompagné par un ingénieur Agriculteurs Durable de Bayer avec lequel il identifie des pistes de progrès. Les actions s'organisent autour de 5 domaines d'actions prioritaires : biodiversité, protection des milieux, sécurité des utilisateurs, optimisation des applications et itinéraires culturaux innovants. Ce réseau constitue un support de dialogue avec les parties prenantes de Bayer dans lequel l'agriculteur a un rôle central.



Ferme de Buisson
Hauts-de-France

Domaines d'actions prioritaires

- Membre du Conseil d'Administration de la FNAM
- Membre de la section conseil de la FNAM

Engagements

- Trois sites (sur 2 communes)
- 100 ha pour stockage des produits de la ferme
- Production de 100 tonnes de produits laitiers

EARL Mesnard
Quercy, Lot-et-Garonne

Domaines d'actions prioritaires

- Membre FNAM
- Membre de l'UIT
- Membre d'Amis de la Terre

Engagements

- 100 ha de terres
- 100 ha de terres
- 100 ha de terres

GMC de la Plante
Trafalgar, Ille-et-Vilaine

Domaines d'actions prioritaires

- Membre FNAM
- Membre de l'UIT
- Membre d'Amis de la Terre

Engagements

- 100 ha de terres
- 100 ha de terres
- 100 ha de terres

EARL Gachet
Gers, Gers

Domaines d'actions prioritaires

- Membre FNAM
- Membre de l'UIT
- Membre d'Amis de la Terre

Engagements

- 100 ha de terres
- 100 ha de terres
- 100 ha de terres

Château Lamotte de Haut
Haut, Gers

Domaines d'actions prioritaires

- Membre FNAM
- Membre de l'UIT
- Membre d'Amis de la Terre

Engagements

- 100 ha de terres
- 100 ha de terres
- 100 ha de terres

EARL des Brayons
St-Pierre, Rhône

Domaines d'actions prioritaires

- Membre FNAM
- Membre de l'UIT
- Membre d'Amis de la Terre

Engagements

- 100 ha de terres
- 100 ha de terres
- 100 ha de terres